

**Cellule d'Assistance Technique aux Zones humides
Gestion des mares du Gers**

DIAGNOSTIC ET PLAN DE GESTION

Mare aux Canards

Gestionnaire : Atelier Thérapeutique Marminos



Action financée avec le concours de :

Identification du gestionnaire

Atelier thérapeutique Marminos, situé route de Pessan, 32000 AUCH

Localisation de la mare

La mare est située sur la commune d'AUCH (32000) au lieu-dit Marmine.

Coordonnées géographiques (Lambert 93):

Longitude (X) : 507646.818694

Latitude (Y) : 6284304.50032

Altitude : 173 mètres

Localisation par rapport aux zonages environnementaux :

Mare située dans un périmètre Natura2000 : NON

Mare située dans une ZNIEFF¹ : Coteaux du Gers d'Aries-Espéran à Auch

Suivi de la mare

Code de la mare : 032ADAMGE1003

Type de visite	Date	Expert
Visite de diagnostic	23/02/2017	SANCERRY Guillaume

Informations générales

Type : Mare de prairie

Matériaux : Terre, dont le fond est en Argile avec pour principaux sédiments : Vase

Forme : Carrée

Dimensions : 15 m X 12 m

Surface d'eau observée lors de la visite (approximation): 180 m²

Surface maximale (approximation) : 180 m²

Profondeur d'eau observée lors de la visite : 1,2 cm

Profondeur d'eau maximale : 1,2 m

Capacité (approximative) : 216 m³

Etat de conservation : Dégradée par l'activité des ragondins.

Stade d'évolution : En partie végétalisée avec eau libre

Descriptif de la mare : La mare se situe dans un petit parc dans lequel vivent des canards domestiques. Des ragondins sont également présents et dégradent énormément les berges.

Il s'agit d'une mare aux canards permanente avec des berges très abruptes. Elle est alimentée par une source et s'écoule dans un fossé trop-plein. Ce fossé trop-plein s'écoule dans la vallée et traverse plusieurs points d'eau et milieux naturels avant de se jeter dans un affluent du Gers.

¹ ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique

Description du contexte de la mare

Nature de l'accès à la mare : chemin en terre

Liste des éléments d'occupation du sol à proximité

Occupation du sol	Rang d'importance
Parcours d'animaux	1
A proximité des habitations	2

Descriptif du paysage environnant la mare :

La mare fait partie de la propriété de l'Atelier Thérapeutique de Marminos d'une surface de plusieurs dizaines d'hectares. C'est un point d'eau de bas fond dans la vallée d'un petit affluent du Gers. Le bassin versant de la mare est composé de surfaces en herbe, de bâtiments et de potagers.

Elle est connecté à un fossé (trop-plein) qui traverse une vallée et qui est connecté avec d'autres milieux naturels : étangs, mares, cours d'eau, prairies, jachères, haies, boisements, potagers et vergers. La mare est au sein des bâtiments, des parcs et des potagers de l'Atelier Thérapeutique de Marminos. Elle fait partie d'un parcours de canards domestiques qui viennent y barboter. Elle est proche (quelques mètres) d'un bâtiment d'élevage.

Définition des usages de la mare et de sa gestion

Usage	Description
Mare aux canards	La mare est utilisée pour le bien être des palmipèdes afin qu'ils puissent y barboter.
Ornement	Les stagiaires de l'atelier thérapeutique viennent se promener au bord de la mare.

Mare servant d'abreuvoir : Oui

Type d'animaux : Palmipèdes présents toute l'année

Nombre d'animaux présents : 2

Mode d'abreuvement : directement dans la mare

Mise en défens : Non

Sur 0 % du périmètre total de la mare

Evaluation du risque de dégradation des berges par le piétinement des animaux : Faible

Actions de gestion mises en œuvre sur la mare

Action de gestion	Description
Aucune	Aucune gestion n'est mise en place. Les palmipèdes, par leur broutage, permettent d'entretenir une partie des berges.

La gestion n'est pas adaptée à la mare. En effet, la mare est trop broutée et piétinée par les palmipèdes. Ils remettent également en suspension une partie de la vase, rendant l'eau trouble. Tout cela limite le bon développement des plantes aquatiques et semi-aquatiques et la flore des berges.

Evaluation de l'état général des berges

Principal matériau des berges : Terre.

La pente des berges est trop raide sur 100 % du périmètre.

Structure de la végétation des berges observée lors du diagnostic

Berges nues : 0 %	Herbes basses : 70 %	Herbes hautes : 0 %
Arbustes groupés : 30 %	Arbres groupés :	
Nombre d'arbustes isolés : 0	Nombre d'arbres isolés :	

Globalement la mare est équilibrée, la végétation ombrageant environ 40 % de la surface de l'eau. Les berges sont dégradées par l'érosion et les trous de ragondins.

Conclusion concernant l'état des berges :

La mare est permanente et sert de mare pour les palmipèdes. L'ensemble des berges sont très abruptes. Une partie de la végétation des berges est dégradée par l'action des canards (piétinement et consommation de la végétation). Les canards remettent également en suspension de la vase rendant l'eau trouble et limitant la flore aquatique et semi-aquatique. L'action des ragondins participe aussi grandement à l'érosion des berges.

Etude de l'hydrologie de la mare

Zone hydrographique dans laquelle se situe la mare

Code BD Carthage	Nom
O625	Le Gers du confluent du Sousson au confluent de l'Aulouste

Ruisseau le plus proche

Code BD Carthage	Toponyme
O6301060	ruisseau non nommé

Localisation de la mare dans le bassin versant :

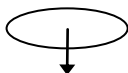
La mare est connectée à un fossé trop-plein alimentant un ruisseau affluent du Gers. Elle est en rive droite de ce ruisseau.

Régime hydrique de la mare : Toujours en eau

Période d'assec :

Aspect de l'eau : Turbide

Type de connexion de la mare dans le réseau hydrologique : Sortie



Les entrées d'eau dans la mare

Type	Périodicité
Sources	Permanent
Précipitations	Saisonnier

Les sorties d'eau

Type	Périodicité
Canaux/fossés	Permanent
Evaporation	Permanent

Les éléments du réseau hydrologique² :

Type	Distance à la mare	Remarque
Fossé	0 mètres	le fossé trop-plein traverse la vallée sur une longueur importante avant de se jeter dans un ruisseau affluent du Gers.
Mares	75 m	La mare est connectée par son fossé trop-plein à une mare 75 m en amont (mare aux oies).

Analyse du bassin versant de la mare

Définition du bassin versant de la mare : Il s'agit du territoire géographique spatial qui concourt à l'alimentation de la mare. Chaque goutte d'eau tombant sur ce territoire rejoindra la même mare. Le bassin versant correspond donc au terrain situé en amont de la mare et en aval des lignes de crête. Les caractéristiques de ce territoire (relief, activités humaines, occupation du sol, éléments du paysage...) peuvent potentiellement influencer la qualité des eaux de la mare. Son étude est donc importante tant pour définir les risques (pollution et érosion notamment) que les intérêts fonctionnels.

Le bassin versant de votre mare est délimité sur la carte jointe à ce diagnostic.

Surface du bassin versant : 1,2 Ha

Description du bassin versant :

Le bassin versant de la mare est majoritairement occupé par des surfaces en herbes. Il est également composé d'habitations et de potagers.

Evaluation du risque d'érosion sur le bassin versant de la mare :

Le bassin versant présente des pentes faibles. Aucune preuve d'un phénomène d'érosion antérieur n'est visible. Nous pouvons évaluer le risque d'érosion comme étant : Faible

Evaluation du risque de pollution sur le bassin versant de la mare :

Présence de cultures à proximité de la mare : oui

Distance entre la mare et la culture : 170 m

Type de culture : conventionnelles

Présence d'un fossé adducteur traversant les zones cultivées : Non

Estimation du degré de protection du ruisseau adducteur : Aucun

Evaluation du risque de pollution de la mare : Faible

Éléments du paysage protégeant la mare des risques d'érosion et de pollution

Type	Proportion du périmètre protégée	Estimation du degré de protection par rapport aux risques
Parcours à palmipèdes	100 %	Fort

Synthèse de l'analyse du bassin versant :

Le bassin versant de la mare est majoritairement composé de surfaces en herbe sur de faibles pentes. Par ailleurs, la partie de bassin versant la plus proche de la mare est composée principalement d'habitations et de potagers.

La mare est donc relativement bien protégée des pollutions diffuses et de l'arrivée de particules fines de terre. Des écoulements du bassin versant peuvent toutefois ruisseler vers la mare lors de pluies importantes et contaminer le point d'eau avec des molécules chimiques ou des particules de terre.

² Les éléments du réseau hydrologique sont définis comme étant les autres zones humides à moins de 100 mètres.

Diagnostic écologique de la mare

LA FLORE

Type de végétation : Spontanée

Niveau de diversité floristique : Faible

Présence d'espèces aquatiques immergées	<input type="checkbox"/>	Bordure végétalisée	<input checked="" type="checkbox"/>
Présence d'espèces semi-aquatiques	<input type="checkbox"/>	Présence d'arbres et arbustes	<input checked="" type="checkbox"/>
Présence d'espèces flottantes	<input type="checkbox"/>		

Présence d'espèces végétales notables	<input type="checkbox"/>		
Présence d'espèces végétales indésirables	<input type="checkbox"/>		

Inventaire floristique

Catégorie	Nom Commun	Nom Latin	Caractère Remarquable	Observateur	Date d'observation
PLANTE DE BERGE	Jonc glauque	Juncus inflexus	Non	ADASEA	23/2/2017
PLANTE	Grande ortie	Urtica dioica	Non	ADASEA	23/2/2017

Informations complémentaires sur les végétaux : Les berges de la mare sont trop abruptes pour être favorables à l'installation d'une végétation aquatique, semi-aquatique et de berges adaptée. Par ailleurs, l'action des palmipèdes (consommation de végétaux, piétinement et remise en suspension de la vase) et la dégradation des berges par les ragondins limitent également la flore.

LA FAUNE

Présence de batraciens	<input type="checkbox"/>	Présence d'écrevisses	<input type="checkbox"/>
Présence de reptiles	<input type="checkbox"/>	Présence de macro-invertébrés	<input checked="" type="checkbox"/>
Présence d'odonates*	<input type="checkbox"/>	Présence de mammifères	<input checked="" type="checkbox"/>
Présence d'oiseaux	<input type="checkbox"/>	Présence de poissons	<input type="checkbox"/>

* les odonates regroupent les libellules et les demoiselles

Présence d'espèces animales notables	<input type="checkbox"/>		
Présence d'espèces animales indésirables	<input checked="" type="checkbox"/>	Ragondins	

Inventaire faunistique

Catégorie	Nom Commun	Nom Latin	Caractère Remarquable	Observateur	Date d'observation
Mammifère	Ragondin	<i>Myocastor coypus</i>		ADASEA	23/02/2017

Informations complémentaires sur les animaux : Même s'il était tôt dans la saison (mois de février) durant le passage de l'ADASEA, la mare semble accueillir peu d'espèces. En dehors des canards domestiques, aucune autre espèce n'a été observée.

La mare est aussi fréquentée par des ragondins qui provoquent des dégâts importants sur les berges.

Espèces introduites par le gestionnaire : Aucune

Intention d'introduire des espèces : Non

Intérêt écologique de la mare : faible

Intérêt patrimonial :

INTERET ECOLOGIQUE

Fonction	Description
Aucune	

Conclusion concernant l'intérêt écologique de la mare :

La mare est dégradée, avec des berges abruptes à la végétation rase. La végétation est donc limitée ce qui réduit les potentialités pour la faune de s'installer.

Par ailleurs, quelques espèces allochtones sont également présentes et menacent la mare. En effet, les ragondins dégradent les berges par le creusement de leurs terriers.

L'activité des palmipèdes et des ragondins participe également à limiter le développement d'une végétation rivulaire adaptée.

Analyse des éléments de connexion de la mare avec son environnement

L'analyse des connexions nous permet d'élargir le diagnostic de la mare prise individuellement à celui d'un réseau de mares ou de zones humides. Cet aspect est intéressant notamment au titre de la biodiversité. En effet on constate que meilleur est le réseau de mare et meilleures seront la diversité et l'abondance des espèces. Les zones humides présentent des caractéristiques écologiques différentes (prairie humide, fossé, mare de prairie, de sous-bois...) et certaines seront plutôt favorables à l'alimentation ou à la reproduction d'une espèce spécifique, au développement d'une plante... La connexion entre ces zones peut se faire par des éléments du paysage qui permettent aux espèces de se déplacer librement de l'une à l'autre. Il peut s'agir de haies, de fossés, ruisseaux... On appelle alors ces éléments des « corridors écologiques ». Dans ce diagnostic on considère les connexions dans un rayon de 100m car cela correspond à la distance de déplacement maximale pour certains amphibiens (salamandre, triton...).

Les connexions de votre mare sont représentées sur la carte ci-jointe.

Liste des éléments de connexions dans un rayon de 100m

Type	Distance à la mare	Remarque
Haie	20 mètres	Une haie est présente à proximité de la mare le long d'un chemin
Fossé	0 mètres	La mare est connectée à un fossé qui recueille son trop-plein avant de circuler dans la vallée et de se jeter dans un ruisseau affluent du Gers.
Prairie	0 mètres	La mare est située dans un parcours pour palmipèdes

Bilan des connexions :

Distance au ruisseau le plus proche : 640 mètres.

Distance à la mare la plus proche : 75 mètres.

Nombre de mares dans un rayon de 100m : 1 mare.

Nombre de mares dans le bassin versant (autres que celle diagnostiquée) : 0 mare.

Connexion de cette mare avec une autre mare	<input checked="" type="checkbox"/>
Connexion de cette mare avec une autre zone humide	<input checked="" type="checkbox"/>
Continuité entre la mare et le milieu naturel	<input checked="" type="checkbox"/>

Conclusions concernant les connexions :

La mare fait partie d'une vallée riche en zones humides (étangs, mares, fossés, cours d'eau), en milieux naturels (prairie inondables, jachères, boisements) en zones de production (cultures, potagers et vergers) et en corridors (prairies, haies, alignements d'arbres, boisements, cours d'eau et fossés).

Mare alimentée par une source, son trop-plein s'évacue dans un fossé (trop-plein de la mare) qui traverse la vallée avant de se déverser dans un ruisseau. Ce fossé trop-plein est connecté à des points

d'eau, des prairies, des haies et de petits boisements. La mare joue donc un rôle de corridor écologique au sein du paysage.

Analyse des rôles et intérêts fonctionnels de la mare

A ce stade du diagnostic on peut définir les rôles et intérêts de la mare. Il s'agit de l'intérêt de la mare pour l'environnement et/ou les hommes. On distingue d'une part l'intérêt fonctionnel et d'autre part l'intérêt écologique. Le premier est défini à partir des caractéristiques hydrauliques de la mare et de celles du bassin versant. Le second est défini à partir des caractéristiques écologiques de la mare et de celles des connexions avec d'autres zones humides.

INTERET FONCTIONNEL

Fonction	Description
Soutien naturel d'étiage	La mare est permanente et son trop-plein est connecté à un fossé qui traverse la vallée avant de rejoindre un ruisseau situé 640 m en aval. La mare participe ainsi à alimenter en eau le ruisseau en été et elle assure ainsi le soutien d'étiage.
Fonctions d'épuration	La mare reçoit les écoulements provenant d'un bassin versant avec des cultures sur de faibles pentes, des habitations et des potagers. Ces surfaces sont susceptibles d'entraîner dans les écoulements, lors des pluies, des molécules chimiques et des particules fines de terre. La mare participe donc à filtrer ces molécules grâce à ses bactéries, ses plantes et le phénomène de sédimentation. Elle permet ainsi d'améliorer la qualité de l'eau

Conclusions concernant la fonctionnalité de la mare :

La mare assure plusieurs fonctions liées à la qualité de l'eau.

Mare permanente connectée à un ruisseau affluent du Gers par son trop-plein, elle permet d'alimenter les réseaux hydrographiques en été (soutien d'étiage).

Le bassin versant de la mare est occupé en partie par des surfaces cultivées avec notamment des habitations et des potagers présents au plus près du point d'eau. Il y a donc un risque, faible toutefois, de pollution chimique et d'arrivée de particules fines de terre. Les bactéries et la flore aquatique de la mare permettent de filtrer une partie des molécules chimiques et de sédimenter les particules fines de terre.

Analyse des menaces sur la mare

Dans l'analyse des menaces il est important de noter que nous distinguons celles qui sont effectivement observées (case cochée dans la colonne « avérée ») lors du diagnostic de celle que l'on suppose (case cochée dans la colonne « supposée »). Une menace supposée est là à titre indicatif, les indices relevés lors du diagnostic ne permettant pas de l'avérer ou de l'infirmer. Elle est mentionnée pour que vous puissiez la garder à l'esprit ou prendre des mesures préventives mais il n'est pas forcément nécessaire d'intervenir. Par ailleurs nous distinguons si la menace concerne directement la mare et/ou son bassin versant, cette information permet de localiser les zones d'intervention pour endiguer le risque.

Menace	Elle est		Elle concerne		Description
	Avérée	Supposée	la mare	le BV ³	
Espèces invasives	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>		La mare abrite des ragondins qui ont creusé de nombreux terriers dans les berges. Cette activité fragilise et érode les berges et limite leur végétalisation.
Pollution organique (déjections animales, épandage)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Située dans un parcours à palmipèdes, la mare est librement accessible aux oiseaux domestiques. Le risque de pollution organique par les déjections de canards est donc possible. Ils remettent également en suspension une partie de la vase, rendant l'eau trouble et limitant l'installation de la flore aquatique et semi-aquatique.
Surpiétinement des berges	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Située dans un parcours à palmipèdes, la mare est librement accessible aux canards qui piétinent une partie des berges limitant sa végétation.

Synthèse concernant les menaces :

La menace la plus importante qui pèse sur la mare est la présence de ragondins. Les ragondins accentuent le côté abrupte des berges et leur dégradation. Cela limite grandement la flore des berges, provoque leur érosion et accentue le comblement de la mare.

La présence de palmipèdes représente trois menaces pour la mare. D'abord, le piétinement des berges va limiter la végétation. Ils remettent également en suspension une partie de la vase, rendant l'eau trouble et limitant le développement d'une végétation aquatique et semi-aquatique. Enfin, leur déjections va également causer une pollution organique de la mare.

Conclusion du diagnostic

Poursuite de la gestion actuelle	<input type="checkbox"/>
Adaptation de la gestion actuelle	<input checked="" type="checkbox"/>
Aménagements à réaliser	<input checked="" type="checkbox"/>
Restauration	<input checked="" type="checkbox"/>

Conclusion générale :

Cette mare permanente située près de l'agglomération de Auch, dans une zone vallonnée, prend place en fond de coteaux secs, près d'un fossé trop-plein connecté à la vallée d'un affluent du Gers. La mare s'insère dans un réseau de zones humides, de milieux naturels, de milieux cultivés et de corridors. Son bassin versant draine de nombreuses surfaces cultivées, des prairies, des habitations et des potagers sur de faibles pentes.

Mare aux canards, elle sert également de lieu de promenade pour les stagiaires de l'Atelier Thérapeutique de Marminos. Elle n'est pas entretenue et les palmipèdes y accèdent librement.

Elle joue des rôles importants pour la qualité de l'eau.

La mare assure le soutien d'étiage en redistribuant de l'eau en été par son fossé trop-plein.

La mare est située en aval de surfaces cultivées, de zones habitées et de potagers sur lesquelles les fortes pluies peuvent emporter des intrants et des particules fines de terre. Dans la mare, la végétation et les micros-organismes présents vont dégrader une partie des molécules chimiques participant ainsi à l'épuration de l'eau. Le phénomène naturel de sédimentation va également diminuer la quantité de terre dans l'eau.

³ BV : Bassin versant

La mare est cependant dégradée. La présence de ragondins est responsable de la dégradation des berges qui s'érodent.

Enfin, les canards dégradent la végétation des berges et contaminent l'eau avec leurs déjections. Ils remettent également en suspension une partie de la vase, rendant l'eau trouble.

Il serait préférable de clôturer une partie de la mare pour interdire l'accès aux palmipèdes afin de limiter leurs impacts sur les berges et sur la qualité de l'eau. La gestion sera également à adapter avec un broyage automnal par an des berges clôturées, quand la vie est la moins active. L'export de matière limitera l'enrichissement et le comblement de la mare.

Afin de limiter l'impact des ragondins sur les berges, un piégeage régulier devra être mis en place.

Des travaux et des aménagements sont aussi nécessaires pour restaurer la fonctionnalité et l'équilibre de la mare mais également pour améliorer les capacités d'accueil de la biodiversité.

Un élagage des berges pourrait être bénéfique pour limiter la quantité de matières organiques (feuilles mortes) supplémentaires qui tombe dans l'eau et ainsi limiter le comblement de la mare.

Les arbres et arbustes limitent l'ensoleillement de la mare et par conséquent sa flore. Les berges Sud et Est sont celles qui ont les meilleures expositions. Il est donc important de limiter sur ces portions de berges la présence de ligneux. Il faut donc y réaliser un débroussaillage afin d'améliorer la qualité de l'habitat.

Si l'éventualité se présente, il serait aussi intéressant de reprofiler certaines des berges en pente douce. En effet, elles sont toutes très abruptes et dégradées par l'actions des ragondins. Cependant, certaines berges ne peuvent pas être aménagées. La berges Ouest borde un chemin et la berge Nord est à proximité d'un fossé. La berge Sud, bien exposée et donc favorable au développement de la flore, est proche d'un bâtiment. Son aménagement est donc également difficile. Il semble que seule la berge Est peut être reprofilée en pente douce afin de favoriser la flore inféodée aux mares. Il s'agira ensuite d'en limiter l'accès aux canards afin de favoriser la flore.

Plan de gestion pour la mare Tour Plégat

Objectif de la gestion des mares :

En fonction de la physionomie de la mare, et de son environnement, assurer un entretien durable équilibré lui permettant de jouer ses rôles d'usages (abreuvoir,..), fonctionnels (protection des eaux) et écologiques (lieu de vie et de nidification pour les insectes, batraciens, reptiles, lieu de chasse, diversité végétale, zone relais au sein d'un réseau de mares et de cours d'eau). Ce plan de gestion s'appuie sur le diagnostic simplifié réalisé dans le cadre de l'Assistance Technique.

Préconisations de gestion communes à toutes les mares :

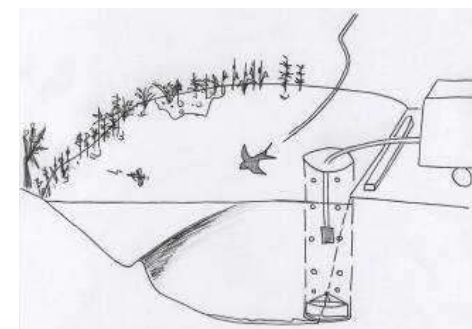
- Réalisation des interventions pendant la période **du 1^{er} août au 15 novembre**, le cas échéant pendant la période d'assec (où la faune est la moins dérangée, la végétation au repos, et les travaux plus pratiques). Eviter d'intervenir quand le sol est gorgé d'eau pour limiter les risques de dégradation.
- Respecter les périodes critiques des cycles biologiques des espèces présentes :
 - pour les amphibiens : éviter toute intervention durant les périodes de reproduction et de développement : de janvier à fin juillet
 - pour les cistudes : éviter la période de ponte du 15 mai au 15 juillet. Si l'entretien des abords doit être fait durant cette période, ne pas intervenir après 17 heures. Des femelles en déplacement pour pondre peuvent être blessées ou écrasées.
Ne pas procéder à un curage de la mare durant la période d'hivernage des cistudes qui s'étale de novembre à mars en fonction de la météo. Si un curage de mare ou de fossé doit être réalisé à cette période, vérifier qu'aucune cistude ne se trouve dans les produits du curage.
- Absence de traitement phytosanitaire
- Absence d'introduction d'espèces animales ou végétales exotiques
- Absence de colmatage plastique

POUR INFORMATION : Normes à respecter lors de l'aménagement d'une mare en réservoir de lutte contre les incendies

- Capacité : 120 m³ d'eau disponible. Par sécurité, augmenter ce volume d'eau pour disposer de 120 m³ en toute circonstance.-
 - Profondeur : 80 cm d'eau minimum, 6 m maxi de hauteur d'aspiration
 - Localisation : à 200 m maxi des risques à défendre, par les cheminements praticables.
 - Aire de manœuvre : 12 m² pour moto pompe, 32 m² pour auto pompe
 - Mise en place d'un système empêchant les camions de tomber dans l'eau à l'endroit d'accès direct aux pompiers (muret, traverse de chemin de fer non traitée, talus)
 - Signalisation : panneau (réserve incendie)
- Pour toute question complémentaire, contacter le centre de secours le plus proche

Dans le cadre de la CAT ZH : concilier biodiversité et lutte contre l'incendie

3 côtés aménagés en faveur de la biodiversité (pentes douces...) <--> 1 côté aménagé pour la défense incendie (accès, muret...) placer un dispositif de filtre pour empêcher au maximum la faune d'être aspirée si le point d'eau venait à être utilisé.



Description des préconisations d'actions :

La mare nécessite certains travaux et aménagement. Certaines berges peuvent être adoucies en pente douce, sauf celles orientées vers la vallée et qui permettent de retenir l'eau de la mare.

La mare doit ensuite être clôturée et un système d'abreuvement doit être mise en place.

La mare et ses abords doivent être entretenus chaque année. Cependant, une zone de non gestion devra permettre la pousse de ligneux afin de créer une zone d'ombre.

Détails des interventions préconisées sur la mare:

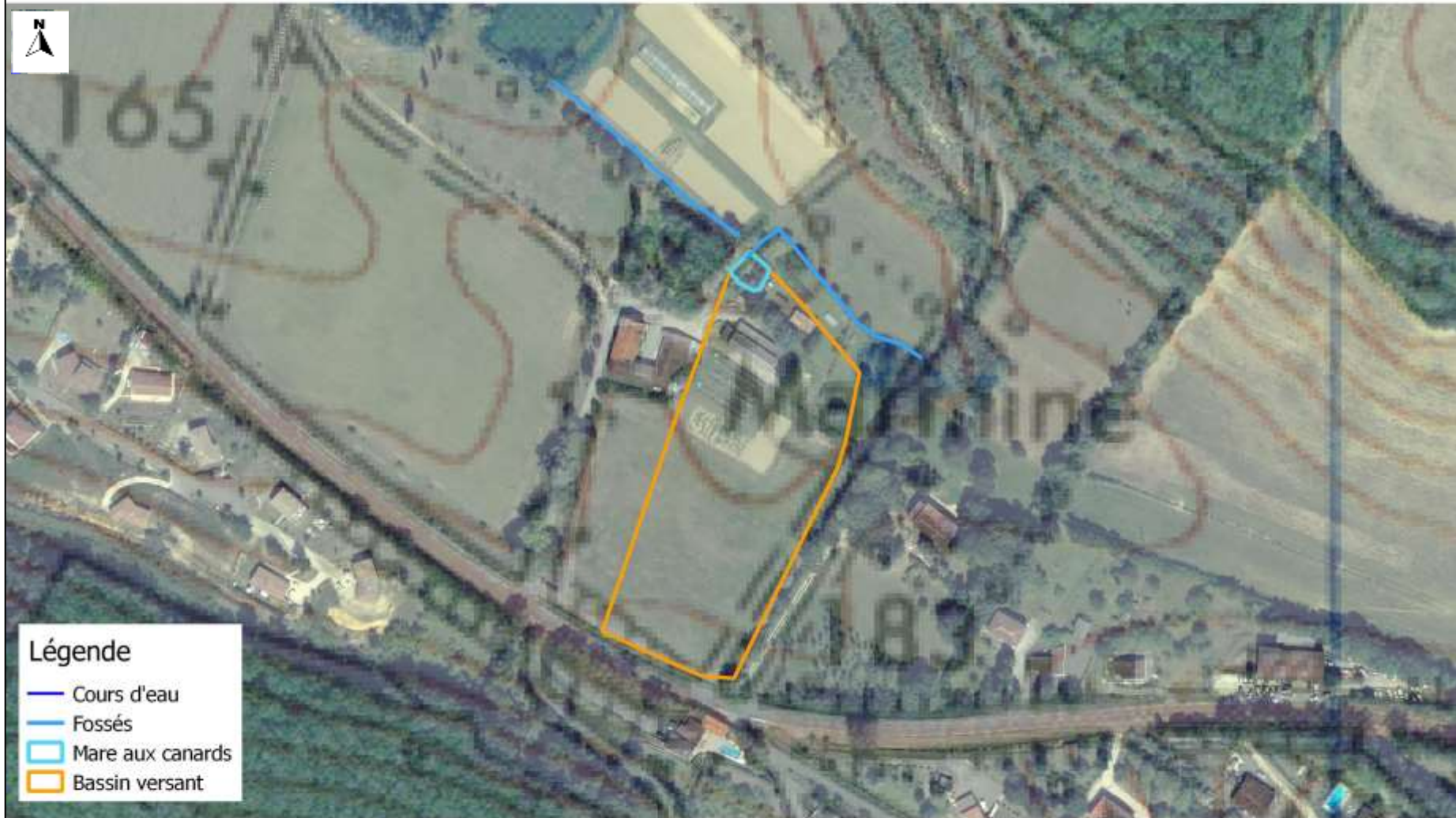
DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	MODALITES	2018	2019	2020	2021	2022
Elagage des branches en surplomb	Intervention en automne-hiver, entre septembre et décembre. Il s'agit de couper les branches qui surplombent l'eau. L'objectif est de redonner de la lumière à la mare et de limiter la quantité de feuilles mortes qui tombent dans l'eau et se transforment progressivement en vase. Cela favorisera également le développement d'une flore locale et adaptée aux mares.	Automne				
Lutte contre es espèces invasives allochtones	Procéder au piégeage des ragondins afin de limiter l'érosion des berges par le creusement de terriers.	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année
Création de berges en pente douce	Intervention en automne-hiver, entre septembre et décembre. Réaliser les travaux sur la berge Est de la mare. Cette berge est dégradée par les ragondins et très abrupte. Il faut donc aménager la berge en pente douce (inférieure à 45°) de manière à améliorer sa stabilité et à faciliter l'installation de la végétation.	Automne				
Débroussaillage des abords	Intervention en automne-hiver, entre septembre et décembre. Réaliser le débroussaillage sur les berges Est (avant les travaux de reprofilage de la berge) et Sud. Il s'agit de débroussailler les arbres et arbustes au plus près des berges. Certains arbres pourront être conservés afin d'assurer la stabilité des berges, très abruptes par endroit. L'objectif est de redonner de la lumière à la mare et de limiter la quantité de feuilles mortes qui tombent dans l'eau et se transforment progressivement en vase. Cela favorisera également le développement d'une flore de berges locale et adaptée à la mare.	Automne				

Mise en défens / système d'abreuvement	Afin de limiter l'impact des palmipèdes, il serait intéressant de clôturer une partie de la mare. Il pourrait être envisagé de laisser aux palmipèdes une moitié de la mare et de préférence celle avec les berges les plus abruptes.	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année
Entretien de la végétation des berges	Après les travaux, il faudra entretenir chaque année les berges clôturées afin de limiter la fermeture de la mare. Intervenir en automne avec un broyeur et exporter la matière.	Automne	Automne	Automne	Automne	Automne
Végétalisation des berges	Il s'agit de laisser certains arbres et arbustes des berges Nord et Ouest de la mare s'étoffer. L'intérêt est de stabiliser et sécuriser les berges abruptes et de limiter le risque d'écroulement. Cela permettra également de conserver une zone ombragée (diversification des milieux) et d'améliorer les fonctions d'abri et de corridor pour la faune. Il est possible de planter des essences locales pour compléter le boisement des berges : aulne glutineux, saule marsault, saule des vanniers, saule roux, saule pourpre, aubépine, prunellier, sureau hièble, cornouiller. Il est cependant préférable d'attendre deux-trois ans pour laisser à la végétation le temps de s'installer naturellement.	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année


Détails des interventions préconisées sur la zone fonctionnelle:

DESCRIPTION DES INTERVENTIONS	MODALITES	2017	2018	2019	2020	2021
Conserver les connexions	Le fossé trop-plein est à conserver et à entretenir. Le broyer une fois par an à l'automne, période qui impacte le moins la biodiversité. Exporter la matière broyée.	Automne	Automne	Automne	Automne	Automne
Conserver les zones en herbe	Maintenir les zones en herbe autour de la mare pour leur rôle de protection des sols et d'habitat complémentaire (zone de chasse pour les Odonates et les Amphibiens). Ces zones en herbe permettent aussi de limiter l'arrivée d'intrants agricoles et de particules fines de terre dans la mare et dans son fossé trop-plein et ralentissent le ruissellement lors des fortes pluies.	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année	toute l'année
Ne pas introduire de poissons	Il n'est pas recommandé d'introduire des poissons dans des petites mares comme celle-ci car ils déséquilibrent l'écosystème.	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année	Toute l'année

Diagnostic de zones humides - Atelier Thérapeutique de Marminos Bassin versant de la Mare aux canards - 2017



Légende

-  Cours d'eau
-  Fossés
-  Mare aux canards
-  Bassin versant


Diagnostic de zones humides - Atelier Thérapeutique de Marminos Mare aux canards - 2017



**Pour tout renseignement complémentaire
n'hésitez pas à nous contacter :**

SANCERRY Guillaume
guillaume.sancerry@adasea.net

ADASEA du Gers
Maison de l'Agriculture
Route de Mirande BP 70161
32003 AUCH CEDEX

 : 05 62 61 79 50
Fax : 05 62 05 80 84

<http://www.adasea32.net>
mail : a032@adasea.net



Partenaires financiers

Agence de l'eau Adour-Garonne



Conseil Régional Midi-Pyrénées



Union Européenne - FEDER

